



Paris, le 29 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#AGRICULTEURSENCOLERE

Les betteraviers mobilisés

La CGB, Confédération Générale des planteurs de Betteraves, appelle les agriculteurs à poursuivre la mobilisation, engagée la semaine dernière, aux côtés de la FNSEA et des JA et à se joindre aux actions prévues dans les territoires, en particulier le blocage des accès à Paris dès ce lundi. Les planteurs de betteraves soulignent notamment la nécessité et l'urgence de restaurer les moyens de production et de stopper les importations massives de sucre ukrainien.

Depuis 2017, la fin des quotas sucre et la succession de crises climatique, économique et sanitaire ont entraîné la disparition de deux bassins de production betteravier (Calvados et Limagnes) et la fermeture de cinq sucreries en France, soit une sur cinq. Aujourd'hui, la production française de sucre et d'éthanol continue à être menacée.

Dans le cadre de cette mobilisation, la CGB appelle le Premier Ministre à passer des paroles aux actes sur plusieurs sujets essentiels :

STOP à la pression sur les moyens de production

La CGB demande que soit véritablement mis en œuvre le principe de « pas d'interdiction sans solution ». Après une crise de la jaunisse sans précédent en 2020 pour la betterave, il est **urgent de relâcher la trop forte pression mise sur les moyens de production** (plan de réduction des phytos, Ecophyto 2030, règlement SUR) de **supprimer l'obligation des 4% de jachère et de réviser le Green Deal**.

A très court terme, **la CGB demande de réautoriser l'acétamipride et la flupyradifurone pour lutter contre les pucerons (jaunisse de la betterave), comme c'est déjà le cas chez nos voisins européens**.

STOP aux importations massives de sucre en provenance d'Ukraine

Depuis 2022, l'Union européenne a ouvert ses frontières au sucre ukrainien, produit avec des normes largement inférieures à celles en vigueur chez elle. Alors que l'Ukraine exportait historiquement 20 000 tonnes de sucre vers l'UE, ces volumes sont passés à 400 000 tonnes en 2022/23 et pourraient dépasser 700 000 tonnes au cours de cette campagne. **La CGB demande de mettre en place des contingents limitant les importations de sucre ukrainien sur le territoire de l'Union européenne**.

STOP à la concurrence déloyale

Plus d'une dizaine d'accords commerciaux (Afrique du Sud, Amérique centrale et andine, etc.) permettent l'importation de près de 1,6 Mt de sucre à droits réduits ou nuls, en plus de l'ouverture totale du marché pour les pays en voie de développement. D'autres sont en cours de négociation. Aucun de ces accords ne comporte des clauses relatives au mode de production (produits phytosanitaires, brûlage de la canne à sucre, etc.) ou au respect du droit du travail par les filières concernées.

Tout volume concédé à ces pays se traduira par une baisse de la production européenne, au profit d'une production délocalisée qui ne respectera pas nos standards actuels de production.

La CGB appelle à une révision d'urgence de la politique commerciale de l'UE et à la mise en place de véritables mesures miroirs permettant aux consommateurs européens d'avoir la garantie que les produits qu'ils achètent sont conformes aux normes en vigueur chez nous.

Franck Sander, Président de la CGB a déclaré « **de fortes menaces pèsent sur la filière betterave-sucre-éthanol. La puissance publique, tant au niveau français qu'europpéen, doit veiller à préserver nos moyens de production, en œuvrant pour baisser nos coûts de production trop élevés et en régulant davantage le marché européen du sucre afin qu'il demeure compétitif. Il est primordial que la France et l'Europe remettent leur agriculture et leur souveraineté alimentaire au cœur des enjeux économiques. Avec les JA et la FNSEA, ainsi que les autres associations spécialisées des Grandes cultures, la CGB porte ce message et la voix des agriculteurs** ».

Contact presse : Carine Meier - cmeier@cgb-france.fr – 06.27.05.23.80